



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Affaire suivie par :

Direction

Mél : frederic.gentesl@crous-grenoble.fr

Tél : 06 79 49 30 83

Grenoble, le 24/06/24

Objet : Compte rendu du concours interne pour le grade de Technicien RF de Classe Normale, emploi type, chef de cuisine.

Le concours supra a eu lieu en deux phases, l'une écrite avec l'analyse de l'adéquation des dossiers de carrière par rapport aux postes souhaités (14 mai) et une partie d'entretien à l'oral (21 juin 2024).

Le jury était composé Mme Decouflet (Adjointe DCP), Mme Brouta (MEN Concours/ exam), M. Gisa (Expert restauration Université 66), M. Cherrah (DUG Cer) et M. Gentes (DA Crous).

Deux postes étaient ouverts, Responsable Brasserie Cafétéria (Latour Maubourg à Valence), Second de cuisine (Restaurant Arsonval à Grenoble).

Dans la forme, le jury s'est réuni le 14/05, en visio pour évaluer le niveau des dossiers présentés.

Cinq dossiers relativement homogènes dans la forme comme la qualité qui amènent à des notes entre 10 et 13 sur 20. Aucun dossier très qualitatif n'a été présenté au jury.

Des manques ont été décelés dans la rigueur (absence de factuel, confusion rédactionnelle, ...) et globalement, peu de parcours riches d'expériences en dehors du Crous. Néanmoins, tous les dossiers répondent aux attentes des deux postes. Les rédactions sont dans l'ensemble soignée, les attentes comprises, tous les dossiers ont été retenus pour l'épreuve d'admission.

La seconde phase de l'examen se déroule le 21 juin, le jury est présent dans son ensemble au sein du site MUSE, siège du Crous.

Des manques techniques et de savoir-faire culinaire sont exprimés par l'ensemble des candidats. Ainsi, les notes sont comprises entre 08 et 14/ 20.

Les nouvelles orientations de production (vg), la transition écologique (Egalim, Bio) et le pilotage du coût denrée sont assimilés.

Globalement sur le volet managérial, le niveau est non satisfaisant, les personnels n'ont que peu de compétences théoriques et principalement, des capacités liées à l'expérience du terrain.

Dans ce cadre, les deux postes peuvent être attribués (82 et 72.4/120), un effectif présente le niveau pour intégrer une liste complémentaire dont le seuil est positionné à 10/20 (64.80/120).

En synthèse, un concours avec un niveau médian tant à l'écrit qu'à l'oral, avec des personnels engagés, appréciant leur métier et le transmettant, néanmoins, un manque manifeste de savoir-faire managérial, des lacunes sur la sécurité alimentaire et les capacités de production qui sont des difficultés pour des candidats à un poste de catégorie B. Aucun cadre à potentialités pour l'avenir, n'a émergé.

Le Président du jury

Frédéric GENTES